

# Extension parc d'activités de l'Ermitage à Lambres-lez-Douai

Porteur de projet :

**CAD**

Descriptif du projet : **Extension parc d'activités de l'Ermitage à Lambres-lez-Douai**

## Enjeu, contenu du projet

objectifs et enjeux du projet : description en texte

Il s'agit d'ouvrir à l'urbanisation des terrains situés à l'arrière d'un parc d'activités existant à vocation industrielle, artisanale, commerce de gros, bureaux et de service pour permettre l'utilisation d'un quai de transbordement situé à proximité. Une vingtaine d'hectares sont concernés par ce projet. Elle pourrait accueillir des sous-traitants de l'usine Renault située à proximité immédiate.

Le site pourrait être relié au Canal Seine Nord. Les transports de marchandises pourront se faire par la voie d'eau ou les voies routières via la RN50 qui rejoint l'A1 au Sud et l'A21 au Nord. L'aire d'influence du projet sera importante.

Le compte foncier sur Lambres-lez-Douai est à zéro mais la commune va lancer une révision générale de son PLU pour transférer des surfaces de zones constructibles en inconstructibles et vice versa afin de permettre cette extension d'activités.

Financement réalisé par la CAD, avec revente des terrains.

## Informations techniques nécessaires

### Éléments prévisionnels

- Le projet sera-t-il réalisé en 2020 ? (une seule réponse)  
**oui terminé**
  - Le projet sera-t-il réalisé en 2030 ? (une seule réponse)  
**oui terminé**
  - le projet est il : (une seule réponse)
- 1. une idée validée politiquement**

Nature du projet : (choisir une seule nature)

**Parc d'activités**

### Connectivité transports

- Le lieu du projet est-il connecté aux réseaux de transport en commun en site propre actuels ?  
**NON**
- Le lieu du projet est-il connecté aux réseaux de transport en commun actuels ?  
**OUI ; NON**

**FICHE A REMPLIR ET RETOURNER A LA DRÉAL NORD PAS DE CALAIS**

- Localisation et point(s) d'accès - par quel modes ?

Située au Sud de la commune de Lambres-lez-Douai , le site est longée par la RN 50, reliant Douai à Arras, se connectant à l'A1 permettant de rejoindre rapidement l'A26. La voie d'eau sera également utilisée grâce au quai fluvial de transbordement prévu sur le canal de dérivation de la Scarpe, en attente de développement.

Consommation d'espace

- le projet consomme t il des espaces agricoles ? **OUI**
  - si le projet consomme des espaces agricoles, a-t-il aussi une part en renouvellement urbain ? (la requalification de friches industrielles, terrils..., est considérée comme renouvellement urbain) **NON**

Logement

- le projet produit il des logements ? **NON** et si oui, combien ?

**Repérage spatial du projet**

Une localisation précise du projet est demandée ; préférences pour l'obtention de données relatives à l'étendue des projets (liste par ordre de maniabilité pour la compilation):

**Projet cartographié sous la référence : Projet de développement économique N°10**

les données SIG fournies doivent être en LAMBERT 93 , de préférence en format MAPINFO (.tab) ou compatible. On donnera la localisation à la principale commune concernée par le projet.

les données spatiales sont absolument nécessaires pour établir le scénario des dynamiques engagées.